



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 114270

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur la nécessité de protéger notre environnement, cette protection devant être effectuée quotidiennement non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de favoriser le recyclage des cartouches d'encre des imprimantes au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Un dispositif de collecte des cartouches d'encre et de toner des imprimantes et des photocopieurs a été mis en place depuis déjà plusieurs années dans les services de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères. Près de 50 % des quelque 11 000 cartouches d'encre et de toner consommées chaque année par les imprimantes individuelles des agents du ministère sont récupérées dans des containers dédiés disposés dans tous les sites de l'administration centrale. Sur simple appel de chacun des services intérieurs de ces sites, une entreprise spécialisée en effectue, sur la base d'une périodicité mensuelle, la collecte, à titre gratuit. Cette entreprise, qui recommercialise ensuite ces cartouches après traitement et reconditionnement, verse à la mission pour l'action sociale du ministère un montant symbolique (900 euros en 2006). En ce qui concerne les photocopieurs, le remplacement des consommables dans les appareils, exclusivement réalisé par la société titulaire du marché public, permet de collecter la totalité des quelque 1 350 cartouches consommées annuellement. Le recyclage ultérieur est réalisé par l'une des sociétés les plus connues pour leur compétence. Elle présente toutes les garanties en termes de respect de l'environnement. Cela étant, le ministère s'interdit toujours d'utiliser des consommables recyclés en raison du risque de dégradation sur des matériels qu'il a sélectionnés pour leur excellence.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114270

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13452

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4458